

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 21 Juillet 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 14 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 5 membres, absent : 0 membre

**POINT N° 516****BUDGET GENERAL 2025 : DECISION MODIFICATIVE N° 1**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;*  
*Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;*  
*Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;*  
*Vu la délibération n° 470 du 19 février 2025 portant approbation du budget général 2025 de la Ville ;*

Considérant la présentation de Madame la Maire sur la clôture du budget annexe Eau potable et la situation du budget annexe Lotissement Saint-Michel,  
La présente décision modificative au budget général 2025 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

**En dépenses d'investissement :**

Il est proposé de :

- diminuer les crédits inscrits au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » pour 136 675.66 €. Ce montant correspond à la reprise sur le budget général de l'excédent d'investissement du budget eau
- d'inscrire 80 000 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » issus de la partie de l'excédent d'investissement du budget eau qui sera transférée au SDEA
- d'inscrire des crédits pour l'acquisition de VPI et de mobilier pour l'école Aalberg pour un total de 17 300 €
- réduire les crédits inscrits au compte 2031 « frais d'études » pour 34 920 € : changement d'imputation budgétaire du plan guide (transfert du compte 2031 au compte 62876)

**En recettes d'investissement :**

Il convient de diminuer les crédits inscrits au compte 021 « virement de la section de fonctionnement » pour 74 295.66 € afin d'équilibrer les sections.

**En dépenses de fonctionnement :**

Il est prévu d'inscrire :

- 408 000 € au compte 65821 « déficit des budgets annexes à caractère administratif ». Ce virement au budget annexe Lotissement St-Michel permettra de rembourser le prêt relais en cours
- 34 920 € au compte 62876 « remboursement de frais au GFP de rattachement » pour la participation de la Ville auprès de la CCVA pour le plan guide (modification d'inscription budgétaire du 2031 au 62876)
- 101 706.46 € au compte 673 correspondant à l'excédent du budget eau mis en réserve

Comme pour les recettes d'investissement, il est proposé de réduire les crédits au compte 023 « virement à la section d'investissement » pour 74 295.66 € dans le but d'équilibrer les sections

**En recettes de fonctionnement :**

Il est envisagé d'inscrire des crédits au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 470 330.80 € (reprise de l'excédent de fonctionnement du budget eau)

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Sur proposition de la commission finances,  
Après en avoir délibéré,**ADOpte** la décision budgétaire modificative suivante à intervenir sur le Budget général 2025

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses				Dépenses			
Art. 65821	Fct. 518	Chap. 65	+ 408 000,00 €	Art. 1068	Fct. 01	Chap. 10	+ 80 000,00 €
Déficit des budgets annexes caract. adm.				Excédents de fonctionnement capitalisé.			
Art. 673	Fct. 0200	Chap. 67	+ 101 706,46 €	Art. 001	Fct. 01	Chap. 001	- 136 675,66 €
Titres annulés sur ex. antérieurs				Solde d'exécution sect. Inv. reporté			
Art. 62876	Fct. 0200	Chap. 011	+ 34 920,00 €	Art. 2031	Fct 0200	Chap. 20	- 34 920,00 €
Remb. Frais au GFP de rattachement				Frais d'études			
Art. 023	Fct. 01	Chap. 023	- 74 295,66 €	Art. 21831	Fct 2121	Chap. 21	+ 12 000,00 €
Virement à la section d'investissement				Matériel informatique scolaire			
				Art. 21841	Fct 2121	Chap. 21	+ 5 300,00 €
				Matériel bureau et mobilier scolaire			
TOTAL			+ 470 330,80 €	TOTAL			- 74 295,66 €
Recettes				Recettes			
Art. 002	Fct. 01	Chap. 002	+ 470 330,80 €	Art. 021	Fct. 01	Chap. 021	- 74 295,66 €
Résultat de fonctionnement reporté				Virem. de sect. Fonct.			
TOTAL			+ 470 330,80 €	TOTAL			- 74 295,66 €

**Délibération adoptée l'unanimité.**

Le secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëllie HESTIN